



CLASSIQUES
GARNIER

DESAN (Philippe), « Avant-propos », in DESAN (Philippe) (dir.), *Montaigne politique*, p. 7-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5826-2.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5826-2.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2006. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

Retiré dans sa tour, loin des désordres politiques et religieux qui frappent sa région, imperturbable devant les événements de son temps, Montaigne rédige ses *Essais* : c'est l'image romantique qu'on forgea de lui au XIX^e siècle et qui fait encore des ravages aujourd'hui. On oublie trop souvent que les *Essais* furent écrits sur une période de vingt années et que les diverses éditions de son livre correspondent en fait à des projets bien différents dans le temps. Quelques historiens et critiques ont pourtant démontré que son livre l'accompagnât durant une carrière parallèle (si l'on considère que Montaigne fit aussi profession d'écrivain) qui fut, elle, principalement politique.

Évitons les divisions arbitraires. Montaigne nous a lui-même appris à ne jamais dissocier l'homme de son livre en faisant la théorie de la « consubstantialité ». Il est certes nécessaire expliquer la déclaration suivante qui revient dans plusieurs contributions à ce volume : « [L]e Maire et Montaigne ont toujours été deux, d'une séparation bien claire » (III, 10, 1012)¹. Idéalement, le public et le privé ne devraient pas se confondre, mais en cette époque de guerres civiles la réalité est tout autre. Ne nous faisons pas d'illusions, Montaigne est lui-même conscient que de son temps il est bien difficile de « distinguer la peau de la chemise » (III, 10, 1011). L'auteur ne cessa pas pour autant d'écrire quand il fut maire – à deux reprises ! Méfions-nous donc des lectures qui feraient de Montaigne tantôt un Docteur Jekyll, tantôt un Monsieur Hyde. L'essayiste n'est nullement schizophrénique et ne possède pas de personnalités multiples. Le public et le privé forment bien les deux faces du même homme : Michel de Montaigne. C'est ce rapport essentiel entre le politique et le littéraire qui forme l'objet du présent ouvrage.

Le XVII^e siècle n'établira d'ailleurs pas de distinction arbitraire entre le politique et le littéraire. Certains liront les *Essais* à la lumière des charges administratives et publiques de Montaigne. Ainsi, dans ses *Entretiens*, Guez de Balzac rapporte l'anecdote suivante :

Nostre homme tascha bien encore de nous persuader que le mesme Montaigne n'avoit pas trop bien réussi en sa mairie de Bordeaux. Cette

¹ Nous citons Montaigne d'après l'édition Villey-Saulnier publiée par les Presses Universitaires de France.

nouvelle ne surprendra pas Monsieur De La Thibaudiere, et il se souviendra bien qu'il dit un jour en ma presence à Monsieur De Plassac-Méré, admirateur de Montaigne, qui le louoit ce jour-là au desavantage de Ciceron ; vous avez beau estimer vostre Montaigne plus que nostre Ciceron ; je ne sçaurois m'imaginer qu'un homme qui a sçeu gouverner toute la terre, ne valut pour le moins autant qu'un homme qui ne sceut pas gouverner Bordeaux².

La question ici posée consiste à déterminer si les échecs supposés de Montaigne à la mairie de Bordeaux devraient influencer notre lecture des *Essais* ? Peut-on faire la théorie des œuvres sans s'intéresser aux actions de leurs auteurs ? Sans pour autant tomber dans le piège d'un déterminisme psychologique primaire ou d'une sociologie de la littérature qui réduirait notre compréhension des *Essais* au rapport entre « l'homme et l'œuvre », il semble néanmoins que, dans le cas de Montaigne, toute lecture des *Essais* nécessite une certaine contextualisation de sa production littéraire.

La critique a longtemps ignoré la vie publique de Montaigne ; lui préférant de loin la fable de l'essayiste retiré du monde. C'est Alphonse Grün qui, le premier, offrit une biographie de Montaigne mettant résolument l'accent sur les diverses charges publiques de l'auteur des *Essais*³. L'ouvrage fut sévèrement critiqué lorsqu'il parut et le pape des études montaignistes à cette époque, le docteur Payen, jugea sévèrement ce travail : « Quelle qu'ait été la vie de Montaigne, elle s'est trouvée circonscrite dans un cercle trop restreint pour exercer une influence sur les affaires générales du pays, et le titre de *Vie publique* est impropre et trop ambitieux »⁴. Sans appel possible, l'affaire était réglée : Montaigne est un grand écrivain précisément parce qu'il ne s'occupa pas véritablement des problèmes ponctuels de son époque. Pour durer dans l'histoire littéraire il fallait rester en dehors de la mêlée et ne surtout pas s'investir dans les affaires de son temps. On mit alors en avant le silence de Montaigne sur quelques événements politiques importants de son époque (massacre de la Saint-Barthélemy, assassinat du duc de Guise, par exemple) comme la preuve irréfutable que Montaigne choisit sciemment de rester en dehors de la politique.

² J. L. Guez de Balzac, *Les Entretiens* [1654], Paris, M. Didier, 1972, Entretien 18, p. 293.

³ Alphonse Grün, *La Vie publique de Montaigne. Etude biographique*, Paris, Amyot, 1855.

⁴ Jean-François Payen, *Recherches sur Montaigne. Documents inédits, n° 4*, Paris, J. Techener, 1856, p. 4.

Aujourd'hui nous sommes bien évidemment revenus de ce mythe littéraire et la politique est entrée de plein droit dans la lecture des *Essais* et du *Journal de voyage*⁵. Montaigne fit de la politique comme maire de Bordeaux et médiateur entre Henri III et Henri de Navarre ; mais aussi comme écrivain et éditeur. Se retirer est aussi un acte politique ! C'est donc dans le sens large du terme qu'il faut comprendre le titre de ce livre : *Montaigne politique* renvoie d'abord à la place du politique dans l'œuvre de Montaigne, mais aussi et surtout au rôle joué par Montaigne comme acteur politique, aussi bien au niveau local que national. Nous avons divisé ce volume en quatre parties qui mettent toutes en valeur le rapport à la fois historique et idéologique entre la politique de son temps et la « production » des œuvres de Montaigne.

La première partie donne la place à ce qu'on a appelé la théorie du politique chez Montaigne. Après avoir retracé l'histoire et la signification du mot « politique » à la Renaissance, Marie-Luce Demonet montre comment, chez Montaigne, l'art du politique se détache de plus en plus de la morale classique. L'auteur des *Essais* se sépare par exemple des Politiques en refusant de calculer ; il préfère parier sur sa « bonne mine » et réagir en fonction de ses inspirations du moment. En ce sens l'« improvidence » est aussi politique pour Montaigne. C'est pourquoi le politique ne peut se concevoir qu'au niveau du quotidien et que l'auteur des *Essais* accorde une importance extrême à la place du politique dans la vie de l'homme.

Après avoir établi une distinction essentielle entre vie active et vie contemplative, Frédéric Brahami argue que Montaigne reste profondément sceptique quant à l'efficacité du jugement et à l'expertise politiques. Son apport envers la pensée politique moderne serait d'avoir su extérioriser le politique, le rendant ainsi plus objectif. Thomas Berns s'intéresse quant à lui à la notion d'opinion publique afin de déterminer à partir de quel principe d'autorité le prince finit par se considérer comme le reflet de l'opinion commune qui lui est transmise par l'intermédiaire du conseiller. Le rôle du « conseiller », position essentielle dans la politique du XVI^e siècle, réclame une fidélité qui, selon Montaigne, ne peut prendre corps que dans l'amitié. Voilà pourquoi, selon Thomas Berns, l'amitié « devient ainsi le nom du bon usage de la liberté dans une relation, le nom d'une relation qui permet l'accès à la vérité sans que

⁵ Nous pensons notamment aux travaux de Géralde Nakam, *Montaigne et son temps. Les événements et les essais. L'histoire, la vie, le livre*, Paris, A.-G. Nizet, 1982 ; et *Les Essais de Montaigne. Miroir et procès de leur temps*, Paris, A.-G. Nizet, 1984.

celle-ci ne soit contraire à cette relation ». Nicola Panichi se penche sur le problème concret de la raison d'état durant la Renaissance. Le chapitre « De l'utile et de l'honnête » lui donne l'occasion d'évaluer la place accordée par Montaigne aux théories de Cicéron sur le devoir et la vertu politique. Les théoriciens de la raison d'état, tels Botero et Bonaventura par exemple, offrent le cadre d'une réflexion sur les limites de l'action politique au nom du bien social.

Mais Montaigne fut aussi un « praticien » politique, comme le démontre Xavier Le Person qui s'intéresse à la « science de l'entregent » (I, 13, 49) à l'époque de Montaigne ; car la politique est avant tout une « pratique » avec ses artifices, ses règles et ses contraintes. Critique des « praticiens » politiques de son temps, Montaigne entretient pourtant un rapport ambigu avec ces « pratiques » qu'il condamne à plusieurs reprises. Comme le suggère Xavier Le Person, « [l]e dilemme que doit affronter Montaigne est le suivant : pour fuir la 'pratique', il est contraint de 'pratiquer' ». Car en dernier ressort le gentilhomme périgourdin connaît parfaitement bien les règles des diverses pratiques politiques et sait lui aussi en tirer avantage. Cette forme d'engagement politique nous conduit bien sûr à la fameuse question du « retrait » de Montaigne. Alain Legros s'interroge sur ce retrait à l'âge de trente-huit ans et montre que, trois ans après ce soi-disant éloignement de la cour, Montaigne reste toujours disponible si le roi daigne requérir ses services. Parce qu'il ne se conçoit pas comme un acteur politique comme les autres, Montaigne considère ses services comme d'autant plus utiles. Mais encore faut-il faire savoir qu'on est disponible, comme le souligne Alain Legros. Les *Essais* auraient alors aussi pu avoir pour fonction de mieux faire connaître leur auteur.

La politique n'était en fait pas une activité nouvelle pour Montaigne. En effet, son service au parlement de Bordeaux, aux côtés de La Boétie et autres robins, l'avait déjà exposé aux intrigues et manigances politiques. Katherine Almquist affirme que Montaigne prit pourtant son travail au sérieux. Il s'associa à d'autres parlementaires périgourdins et leur resta fidèle pendant presque dix ans. Il ne faudrait pas pour autant faire de Montaigne un arriviste. Il semble bien qu'il se contenta d'être un conseiller de rang inférieur au parlement, un simple chef d'équipe pour ses collègues. Katherine Almquist analyse aussi le rôle qu'auraient pu jouer La Boétie et Montaigne dans la rédaction du mémoire sur l'Edit de janvier. Les choses restent assez confuses à ce sujet et rien ne permet d'affirmer que Montaigne remit lui-même ce mémoire à la reine. Son rôle de simple conseiller ne pouvait d'ailleurs pas le mettre en contact

direct avec la reine ou le roi. Cette constatation nous conduit au rôle qu'a pu jouer Montaigne en tant que diplomate, ou du moins intermédiaire entre Henri III et Henri de Navarre.

Daniel Ménager suggère que Montaigne aurait fait un piètre ambassadeur ; mais cela ne veut pas pour autant dire que l'auteur des *Essais* ne s'intéressait pas à cette occupation des plus contraignantes et pour laquelle il éprouve un profond respect. On l'imagine mieux dans la fonction de diplomate, cherchant la conciliation et le compromis. La liberté plus grande qu'on donne au diplomate répond assez bien aux qualités de Montaigne qui fait figure d'homme de confiance auprès du roi, surtout après la mairie de Bordeaux. Montaigne prendra plusieurs initiatives diplomatiques qui ne laissent subsister aucun doute sur son engagement politique. Selon Daniel Ménager, Montaigne est bien « l'homme de la mise en relations » qui fait circuler la parole. Développant cette idée d'intermédiaire politique, Nicolas Le Roux démontre dans quel contexte politique et religieux Montaigne entretint des relations ambiguës avec le roi de Navarre. Il confirme que Montaigne n'appartint jamais à cette « noblesse seconde » capable de jouer un rôle militaire et politique suffisant pour former un réseau influent aussi bien à Bordeaux qu'en Guyenne. C'est pourquoi Montaigne restera toujours le second de Maignon tout en affichant toute sa vie durant une loyauté constante et irréprouvable envers le monarque en place.

Toutes ces pratiques politiques sont d'abord visibles à l'échelle locale et régionale. Anne Marie Cocula parle pour cette raison de la Guyenne comme d'une « leçon de légitimité » pour Montaigne. Une légitimité lentement acquise grâce à la fréquentation des personnages politiques de premier plan. La Guyenne fut aussi et surtout un territoire d'observation et d'expérimentation de la science politique pour Montaigne. Que cela soit le parlement, la jurade de Bordeaux, la cour de Nérac, ou tout simplement la gouvernance du fort du Hâ et du Château-Trompette, Montaigne fut à bonne école pour déchiffrer les fonctionnements – et disfonctionnements – des diverses institutions et organes politiques de sa région. C'est peut-être à partir de ces observations que Montaigne décidera de « faire croire » à sa retraite. Le recul est toujours une bonne chose en politique. Pour John O'Brien le retrait n'est d'ailleurs pas une retraite, c'est-à-dire une renonciation à la vie politique. C'est plutôt une distance créée par le médiateur afin de donner l'illusion d'un repli jugé nécessaire à l'établissement du jugement, mais un recul bien particulier par lequel le médiateur réserve son jugement. Il faut donc reconceptualiser l'idée même de « retrait » qui acquiert ainsi une conno-

tation politique importante. C'est dans cette logique du « retrait » que Montaigne développera une véritable dialectique épistolaire lui permettant d'aborder la politique avec le recul nécessaire en cette période de troubles religieux.

Jean Balsamo avance qu'après 1571 Montaigne fut appelé à jouer un rôle politique important dans la relation conflictuelle qui opposait les rois de France et de Navarre en Guyenne. Selon lui, c'est de cette façon qu'il faut comprendre les honneurs octroyés par les deux rois à Montaigne (gentilhomme des deux chambres, suite à son titre de chevalier de l'ordre de Saint-Michel sous Charles IX) et donc son sentiment d'accession à la noblesse seconde. Jean Balsamo analyse plus particulièrement le rôle joué par ses patrons politiques, la famille de Foix, dans son ascension rapide vers les sphères supérieures du pouvoir politique à cette époque. Homme lige ou pion politique dans le contexte d'une politique locale et régionale profondément « guerrière », Montaigne tirera parti de cette situation en développant une conception civile de l'« *humanitas* noble ».

Toujours à partir d'expériences personnelles, locales et régionales, Warren Boutcher s'intéresse au « commerce du savoir » et plus précisément à la façon dont ce commerce peut finir par soumettre un état à des règles et des pouvoirs étrangers. L'idée développée par Warren Boutcher est que Montaigne « agit au nom de l'élite gouvernante » : c'est en cela qu'il fait de la politique malgré lui quand il transmet ses opinions à des amis politiquement influents. En tant qu'agent dans l'économie du savoir, Montaigne « entend faciliter un type de savoir bien précis : la connaissance de soi ». A partir de l'exemple concret du commerce qui consiste à « savoir prendre les eaux » – véritable expertise à cette époque –, Warren Boutcher montre de quelle façon Montaigne se transforme en agent sur le marché du savoir thermal. Car toute connaissance particulière – plus spécialement si elle est fondée sur l'expérience – débouche sur une forme de capital politique.

C'est toujours dans le contexte bordelais que nous nous sommes intéressé aux politiques éditoriales de Montaigne. Avec la publication de la *Théologie naturelle* et de la *Mesnagerie de Xenophon* dans un premier temps, Montaigne utilise l'autre (Sebond ou La Boétie) pour promouvoir sa propre personne. Cette promotion aura également des implications politiques importantes. En effet, ces publications « de jeunesse » rattrapent Montaigne quand il entamera une nouvelle carrière politique après 1572. La publication des premiers *Essais* en 1580 aurait alors pu servir à récupérer et contrôler ces « erreurs éditoriales » et permettre en même temps à notre essayiste d'offrir au roi et aux grands seigneurs du

royaume un avant goût de ses compétences en matière de diplomatie et de politique.

La dernière partie de ce volume concerne la politique nationale et internationale. Comme on s'en doute, les questions religieuses occupent ici une place de choix. Selon George Hoffmann, la situation politique des années 1583-1584 entraîne un débat opposant deux conceptions du monarque : tantôt une déification, tantôt une humanisation extrême du souverain. Le portrait de Henri de Navarre en « roi débonnaire » permet à Montaigne de s'interroger sur la possibilité de concilier ces deux conceptions du monarque. George Hoffmann nous montre comment l'auteur des *Essais* développe une « conscience aiguë de l'impossibilité [...] de concilier vie intime et politique ». Même si l'idée d'un « roi ami » l'attire, il reconnaît pourtant la fantaisie d'une telle relation qui nuirait forcément à l'autorité royale et à l'Etat en général.

Richard Cooper dresse un bilan de la correspondance politique de Montaigne. Il ressort que cette correspondance est beaucoup plus riche qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Elle montre que Montaigne est chargé de plusieurs missions compliquées et qu'il s'acquitte toujours consciencieusement des ordres qui lui sont transmis par le roi ou Matignon. Mais Montaigne sait aussi agir de son propre chef. Richard Cooper remarque en effet que Montaigne est « engagé dans des affaires délicates comme diplomate capable de prendre des initiatives ». On s'aperçoit aussi que cette correspondance produit plus de questions qu'elle n'offre de réponses sur le rôle politique exact joué par Montaigne en Gascogne entre 1581 et 1590.

Amy Graves évalue le rapport de Montaigne envers la Sainte Union et démontre comment Montaigne porte le débat religieux sur le terrain des valeurs civiques et personnelles. Dans « De l'utile et de l'honneste » et « De mesnager sa volonté », Montaigne établit une tension entre la morale et la politique. Dans ces deux chapitres essentiels pour comprendre la réflexion politique de l'essayiste, la Ligue sert de repoussoir. Amy Graves analyse cette stratégie rhétorique complexe qui débouche sur la question de l'engagement politique. L'embastillement de Montaigne en 1588 – cf. les deux versions de cet incident dans le Beuther – le détourne d'une forme d'engagement trop actif et « réoriente le débat dans les *Essais* ». La politique se transformera alors en dialogue intérieur. Paris a donné une dimension nationale à la politique qui semble dépasser notre gentilhomme pour la première fois.

La religion reste au cœur des problèmes politiques en cette fin du XVI^e siècle et Frank Lestringant expose l'attitude complexe de Montai-

gne envers les protestants et l'Église réformée. N'oublions pas que sa région était principalement une « terre protestante » et que plusieurs membres de sa famille avaient épousé la cause de la Réforme. Comme l'écrit Frank Lestringant, Montaigne est littéralement « environné de protestants qui l'assiègent ». Dans son rapport aux protestants on distingue trois périodes organisées autour du voyage de Montaigne en Italie. D'abord l'avant-voyage, période où Montaigne ne voit rien dans la cause protestante qui puisse heurter la conscience catholique. Le voyage en Italie déclenche ensuite une curiosité de type « anthropologique » ; alors que l'après-voyage révèle un Montaigne plus amer et plus critique envers la cause protestante.

L'échiquier politique dépasse aussi les frontières nationales à l'époque de Montaigne. Bien qu'il n'y ait pas dans les *Essais* une vision spécifiquement politique de l'Italie, Concetta Cavallini s'intéresse néanmoins à ce qu'elle nomme la rencontre physique de Montaigne avec les politiques italiennes – au sens large du terme – lors de son voyage en Italie. Ce voyage lui offrit par exemple la possibilité de se faire mieux connaître en tant qu'auteur, mais lui permit également de prendre conscience de la diversité des formes du pouvoir politique dans les différentes cités qu'il traversa. On sait que durant ce voyage en Italie Montaigne s'essaiera à la langue italienne, car pour lui la langue est bien affaire de politique. C'est à partir de cette constatation que Giovanni Dotoli propose une lecture politique de la langue de Montaigne. Latin, gascon, français – voire même l'italien – forment les pôles linguistiques entre lesquels se déplace l'auteur des *Essais*. Les choix de langue sont aussi des choix politiques. Selon Giovanni Dotoli une constatation s'impose pourtant : Montaigne pratique toujours « une politique de la langue liée à la nature et non au travail de l'écrivain ».

Au XVI^e siècle, la politique ressemble à s'y méprendre à la forme de l'essai. Tout y est en branle et contestation : « [n]otamment aux affaires politiques, il y a un beau champ ouvert au bransle et à la contestation » (II, 17, 655) comme le remarque justement Montaigne. Mais la politique a aussi son utilité et représente une profession honorable que notre auteur sera fier d'avoir pratiquée : « La philosophie politique aura bel accuser la bassesse et stérilité de mon occupation, si j'en puis une fois prendre le goust comme luy. Je suis de cet avis, que la plus honorable vacation est de servir au publiq et estre utile à beaucoup » (III, 9, 952).

Philippe DESAN
University of Chicago